

Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 mai 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit mai à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Clairac, sous la Présidence de Monsieur Michel PERAT, Maire de Clairac.

Etaient présents : M. CASSIN Dimitri, Mme VIOLARD Marie-Claude, M. LEOMANT Philippe, Mme VERHAEGHE Carole, M. DELCOUSTAL Gérard, Mme SAVIN Odile, M. SFILIGOÏ Alain, Mmes TRAMOND Odile, VERMANDE Chantal, M DOMANGE Christophe, Mmes CADORIN Véronique, BLANCHET Cécile et ARNAUD Anne.

Procuration de M. GALLINE à M. DOMANGE
Procuration de M. ZANARDO à M. CASSIN

Etait excuséE : Annette GAY

Etaient absents : CABANE Bernard et Philippe HEGO

Madame Anne ARNAUD est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et prend place au bureau.

Le Conseil Municipal prend acte du procès-verbal de la dernière séance. Toutefois, M. Cassin souhaite revenir sur les propos tenus lors de la séance du 6/04/2016 par M. Cabane, qu'il considère comme inexacts.

M. le Maire rend compte à l'assemblée de la décision du Maire n° 02/2016 portant sur l'approbation du Dossier de Consultation des Entreprises de la dernière tranche de travaux d'aménagement de l'école maternelle.

010516 – Liste préparatoire des Jurés d'Assises 2017 : tirage au sort.

Conformément aux dispositions du Code de Procédure Pénale (article 260),

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés PROCEDE, à partir de la liste électorale, au tirage au sort de six noms pour constituer la liste préparatoire annuelle des jurés d'assises 2017.

Le résultat du tirage au sort est le suivant :

- N° 2010 – Mme MAZAT Marie-France née ZAROS
- N° 0815 – M. FILLOL Laurent Jean-Luc
- N° 1294 – M. MARTENS Patrick
- N° 1132 – M. LAUD Pierre
- N° 1425 – Mme REGINENSI Caroline Stéphanie Eve née MOREAU
- N° 1153 – M. LE GALLOU Stéphane Yves André

020516 – Subvention exceptionnelle pour voyage scolaire au Collège Germillac de Tonneins.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

VOTE une subvention exceptionnelle de 240 euros au Collège Germillac de Tonneins, pour aider financièrement 8 élèves clairacais à participer au voyage organisé en Espagne, du 26 au 30 avril 2016.

030516 – Organisation d'un colloque sur le thème « Clairac et son Abbaye du XIIe au XVIIIème siècle».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTE la tenue d'un colloque, le 21 mai 2016 sur le thème «Clairac et son abbaye du XIIe au XVIIIe siècle»

VALIDE le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Communication	6 000 €	Conseil Départemental	1 800 €
Remboursement frais déplacement		Subvention FEADER	3 000 €
Hébergement/repas		Ville de Clairac	1 200 €
Publication des actes			
TOTAL	6 000 €	TOTAL	6 000 €

SOLLICITE une subvention FEADER du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne dans le cadre du programme LEADER, et du Conseil Départemental, la plus élevée possible.
